

MOBILITÉ, DÉPLACEMENTS, TRANSPORTS

Dans votre commune et la Métropole Toulon Provence Méditerranée(MTPM)

TVD interroge les candidats aux élections municipales.

Page 1



Toulon Var Déplacements

chez Café Culture

24 rue Paul Lendrin

83000 TOULON

<https://toulon-var-deplacements.fr>

29 FÉVRIER 2020

Nom de votre liste :

" SIX-FOURS A GAUCHE
ÉCOLOGISTE & CITOYENNE"

Commune : **SIX-FOURS-LES-PLAGES**

1 Pour les PIÉTONS et PMR : vous engagez-vous :

1.1	- à libérer les trottoirs et les espaces piétons de tous les obstacles et du stationnement sauvage ?-	oui	non
1.2	-à aménager des réseaux fléchés de cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite, pour relier les zones d'habitat et les zones d'activités (écoles, arrêts de transports en commun, services publics) ?	oui	non

1.3 **Que ferez-vous dans votre commune ?**

Notre projet : Réduire la place de la voiture dans le centre-ville et sur les chaussées pour "partager" à la fois la route et l'espace urbain (route, parkings et stationnements...). C'est une plus grande place et une attention particulière au déplacement piétons et PMR qu'il faut privilégier pour apaiser la ville, réduire la pollution automobile et laisser plus de place aux piétons, marcheurs, habitants...

Nous voulons créer une Ville inclusive pour les personnes en situation de handicap. Nos mesures iront également dans ce sens.

Mesures proposées : Agrandir les trottoirs, multiplier les passages piétons, rendre plus de rues piétonnes et sans voitures (tout le temps), créer des passages ombragés temporaires dans la ville l'été, pedibus, accorder plus d'espace urbains à la promenade comme aux déplacements avec davantage de places pour se retrouver, discuter, échanger...augmenter les zones à vitesse limitée 30...

1.4 **Que ferez-vous au niveau de MTPM ?**

Assurer la promotion au niveau de MTPM de ces mesures pour les décliner dans les différentes villes et centre urbains puis coordonner des tracés inter villes pour relier celles-ci entre elles, comme des pistes cyclables, mais partager avec des piétons, et combiner ainsi les déplacements doux

2 Pour les CYCLISTES : Vous engagez-vous à mettre en œuvre dans MTPM et dans votre commune les objectifs du PDU ? :

2.1	-aménagement d'au moins 150 km d'itinéraires cyclables sécurisés et continus supplémentaires dans MTPM	oui	non
2.2	- aménagement d'au moins <u>200 arceaux par an</u> dans MTPM, et 50 abris vélos et 20 garages sécurisés à l'horizon 2025	oui	non
2.3	<p align="center">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p><i><u>Notre projet</u> :Toujours plus réduire la place de la voiture dans le centre-ville et sur les chaussées pour "partager" à la fois la route et l'espace urbain (route, parkings et stationnements...) également pour les cyclistes en coordonnant aussi le partage avec les piétons Même objectif pour apaiser la ville, réduire la pollution automobile et laisser plus de place aux vélos, cyclistes...Priorité sera donné aux modes de déplacements doux et alternatifs. Nous partons du constat, partagé, qu'à Six-Fours-Les-Plages, les pistes cyclables ne sont pas continues et sécurisées.</i></p> <p><i><u>Mesures proposées</u> : Partager l'espace urbain et de déplacement (routes) pour en faire aussi des espaces réservés aux vélos (pistes cyclables à développer) ; chaque rénovation ou création de route - avenue devrait être combinées à la création ou l'amélioration de pistes cyclables.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Relier les différents tronçons existants en sécurisant les pistes déjà créées, (plus de pistes cyclables qui se finissent sur rien) - Créer des espaces de stationnement vélos sécurisés, garages à vélos, espaces réservés pour stationner sur les places et proximité des commerces - multiplier les vélos en « libre service » Encourager l'achat de vélos électriques et programmer des « vélos partagés » 		
2.4	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <p><i>Proposer un plan de déplacement vélo à l'échelle de la Métropole pour coordonner et assurer la continuité des pistes cyclables traversant toutes nos communes, sécuriser les passages sortant de la compétence communale avec une action sur le Département (routes départementales), sensibiliser et promouvoir le vélo sur la ville, assurer des services de gardiennage et réparations sur les différentes villes, soutenir les associations engagées pour le développant du vélo et des modes de déplacements doux sur la métropole....</i></p>		

3 Pour la SÉCURITÉ ROUTIÈRE : vous engagez-vous à apaiser et à sécuriser la circulation :			
3.1	-en étendant et créant des « aires piétonnes », des « zones de rencontre », des « zones 30 » ?	oui	non
3.2	-en érigeant votre commune en « Ville à 30 » ?	oui	non
3.3	<p align="center">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p><i>Notre projet :Cf. ce que nous avons présenté plus haut.</i></p> <p><i>Nous considérons que la sécurité routière sur notre Commune doit être améliorée. Notre priorité aux transports collectifs gratuits et des déplacements doux et alternatifs contribuera également à la sécurité routière.</i></p> <p><i>Par le passé, nous nous étions mobilisés pour la gratuité du futur échangeur Ollioules- Sanary. Généralement nous pensons que la diminution de la circulation automobile est un des moyens de sécuriser celle-ci.</i></p> <p><i>Mesures proposées : Agrandir les trottoirs, multiplier les passages piétons, rendre plus de rues piétonnes et sans voitures (tout le temps), accorder plus d'espace urbains à la promenade comme aux déplacements avec davantage de places pour se retrouver, discuter, échanger...augmenter les zones à vitesse limitée 30...</i></p>		
3.4	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <p><i>Coordonner et inciter les villes à sortir « du tout voiture » Imposer la gratuité des transports collectifs. Développer les modes de transports doux et alternatifs. Favoriser le covoiturage et les stationnement « relais » aux abords de chaque Commune</i></p>		
4 Pour les TRANSPORTS EN COMMUN :			
4.1	Vous engagez-vous à faire aménager un réseau de transport en commun efficace et confortable autour de lignes de tramway, dont la première est déclarée d'utilité publique depuis l'an 2000 ?	oui	non
4.2	<p align="center">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p><i>Notre projet :Poursuivre le lobbying pour défendre le tramway et identifier les zones & tracés qui pourraient nous relier au réseau de l'avenir ...un tramway sur la métropole toulonnaise !</i></p> <p><i>Une réponse efficace à la pollution de l'air réside dans la gratuité d'accès aux transports collectifs pour tous !</i></p> <p><i>Une réflexion sera engagée sur le train qu'il faut, au moins, préserver.</i></p> <p><i>Mesures proposées :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - gratuité d'accès aux transports collectifs pour tous, - augmentation de la rotation des transports collectifs - navettes communales électriques pour « désenclaver » nos quartiers - Favoriser les transports collectifs et écologiques 		

4.3	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <p><i>- Mêmes actions, même combat pour un tramway à Toulon ! Poursuivre le lobbying pour défendre le tramway et identifier les zones, tracés qui pourraient relier toutes les villes de la métropole dans le réseau de l'avenir ...un tramway sur la métropole toulonnaise !</i></p> <p><i>- Programmer un calendrier métropolitain pour la mise en œuvre de la gratuité des transports collectifs, composé à court terme de mesures d'urgences tels qu'une gratuité pour les scolaires (par éventuellement des navettes en cas d'échec de négociations avec la Région), pour les personnes vivant sous le seuil de pauvreté, ou pendant les pics de pollution , ou une baisse immédiate des tarifs sur le réseau Mistral</i></p> <p><i>- Réflexion (suivie d'actions) sur le train dans la Métropole (nouvelles gares, augmentation des fréquences) et le fret ferroviaire.</i></p>		
5 Pour la DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : vous engagez-vous			
5.1	<p align="center">- à instaurer une concertation préalable avec les usagers (piétons et PMR, cyclistes, usagers des transports en commun) et les associations d'usagers, avant chaque projet concernant les déplacements ?</p>	oui	non
5.2	<p align="center">- à mettre en place un comité des usagers qui se réunisse au moins deux fois par an ?</p>	oui	non
5.3	<p align="center">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p><i><u>Notre projet</u> est de refonder la démocratie et d'associer les Six-Fournais à la vie politique par l'instauration d'une démocratie participative exemplaire, vertueuse, active et garantie, la mobilisation de toute forme d'expression citoyenne, une transparence totale de la gestion municipale et métropolitaine, une part du budget communal en participatif, des assises de la Jeunesse et la Citoyenneté dans le centre-Ville et nos quartiers</i></p> <p><i><u>Mesures proposées</u> : (plus en rapport avec le questionnaire) Donner la parole et leur place aux associations œuvrant pour la promotion des déplacements alternatifs à la voiture. Subventionner leurs activités et fonctionnement, les faire participer et les associer aux dossiers communaux touchant à cette thématique, reconnaître leur apport dans le débat public et leurs compétences de spécialistes dans le domaine des déplacements. les usagers des transports publics doivent être associés.</i></p>		
5.4	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de TPM ?</p> <p><i>Idem au niveau de la métropole, en ajoutant l'organisation d'actions de sensibilisation aux élus de TPM, lobbying, aider les associations apportant leur expertise dans ces domaines</i></p>		
TVD interroge les candidats aux élections municipales		page 4	

**6 Pour l'ENVIRONNEMENT : Vous engagez-vous
à ce que tous les projets concernant les déplacements soient conformes**

6.1	-à la lutte contre la pollution ?	oui	non
6.2	-à la lutte contre le changement climatique ?	oui	non
6.3	-à la préservation de la biodiversité ?	oui	non
6.4	-à la préservation des ressources d'eau douce ?	oui	non
6.5	<p align="center">Que ferez-vous dans votre commune ?</p> <p><i>Notre projet est fondamentalement écologique. D'autant plus que la Métropole de Toulon est l'une des plus polluées de France...</i></p> <p><i>Généralement nous voulons engager la transition vers une ville écologique et durable, ce qui serait possible par les premières mesures suivantes : Organiser une « COP 26 » dans notre Commune et la Métropole ; végétaliser Six-Fours ; sanctuariser notre biodiversité ; créer un parc naturel marin ; diminuer la pollution par des transports en commun gratuites, efficaces et écologiques ; programmer une véritable politique de mobilité autour des déplacement doux et alternatifs ; sécuriser et densifier notre réseau de pistes cyclables ; rénover le sentier du littoral ; soumettre l'urbanisme à l'écologie et stopper le tout-béton ; imposer l'énergie verte et renouvelable ; prévoir un programme de recyclage et de compostage intégré et ambitieux, avec une tarification incitative ; combattre le gaspillage ; généraliser une alimentation saine et locale par des circuits courts et du bio ; créer des jardins partagés ; protéger les Six-Fournais-es des risques climatiques par des mesures efficaces et combattre les atteintes à notre environnement ; protéger, encourager et valoriser l'agriculture et la pêche.</i></p> <p><i>Nous veillerons à ce que tous les projets concernant les déplacements soient conformes à ces différents objectifs de protection de l'environnement. C'est un nouveau logiciel de pensée politique qu'il faut suivre et mettre en place dans toutes les actions publiques, et déjà au niveau local et communal.</i></p> <p><i>Mesures : (projets déplacements) multiplier les études d'impact pour assurer la prise en compte et le respect de l'environnement, s'entourer d'experts ou d'acteurs pouvant apporter une expertise sur ces thématiques, mettre en place des critères et des éco-conditionnalités pour garantir la préservation des ressources dans les différents projets, mettre en place des systèmes de compensation aux impacts...</i></p>		
6.6	<p align="center">Que ferez-vous au niveau de MTPM ?</p> <p align="center">Idem sur TPM</p> <p><i>Mesures : (projets déplacements) multiplier les études d'impact pour assurer la prise en compte et le respect de l'environnement, s'entourer d'experts ou d'acteurs pouvant apporter une expertise sur ces thématiques, mettre en place des critères et des éco-conditionnalités pour garantir la préservation des ressources dans les différents projets, mettre en place des systèmes de compensation aux impacts...</i></p>		

7	Vous engagez-vous à nommer un adjoint affecté spécifiquement aux déplacements en modes doux qui sera l'interface entre les usagers (piétons, cyclistes, usagers des transports en commun) et la commune ainsi que MTPM et le garant de la priorité donnée aux modes doux ?	oui	non
8	<p style="text-align: center;">Vos remarques</p> <p><i>La transition écologique vers une ville écologique et durable guidera notre action. Bien sur, nous personnifierons cette priorité par un adjoint dédié, qui serait une interface, encore si peu présente, parmi les élus avec les différents usagers et associations expertes dans ces domaines.</i></p> <p><i>Les modes doux sont l'avenir des déplacements en raison de la raréfaction des ressources pétrolières, la montée des différentes pollutions engendrées, les embouteillages à toute heure, le bruit, le stress engendré ou encore les accidents causés...c'est vers un nouvel avenir que les déplacements doivent être ré-orientés, plus doux, sobres énergétiquement et pouvant apaiser la ville</i></p>		
9	<p style="text-align: center;">Quels sont vos projets prioritaires ?</p> <p>Tout nous paraît prioritaire, cependant pour rester sur le sujet de la mobilité et des déplacements :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Sensibiliser et promouvoir auprès des citoyens les déplacements doux et alternatifs</i> - <i>Proposer plus de zones apaisées et « hors voiture »</i> - <i>Développer des zones piétonnes en centre -ville</i> - <i>Développer, sécuriser et coordonner les pistes cyclables sur tout le territoire, commune et TPM, généralement tout notre projet concernant les cyclistes,</i> - <i>Proposer des transports gratuits (ou a minima avec une tarification sociale), développer les abonnements vers des publics ciblés (jeunes, étudiants, actifs, retraités...) et plus de service de transport en commun pour tous et toutes...</i> - <i>Créer des navettes écologiques dans la Commune pour « désenclaver » nos quartiers</i> 		
<p>Date : 29/02/2020 Signature :</p> <p>Dominique NEMETH , tête de liste " SIX-FOURS A GAUCHE ÉCOLOGISTE & CITOYENNE"</p> <p><i>Marc SENDRA (EELV), colistier " SIX-FOURS A GAUCHE ÉCOLOGISTE & CITOYENNE"</i></p> <p><i>Philippe COMANI (PS), colistier " SIX-FOURS A GAUCHE ÉCOLOGISTE & CITOYENNE"</i></p>			

tvdeplacements@gmail.com

Association Loi 1901 du 18 juin 1980

Agréée au titre de la protection de la nature, de l'environnement et du cadre de vie le 13 mars 1984.

Droits des piétons, des cyclistes, des usagers des transports en commun.

Membre de « 60 Millions de piétons », « FNAUT », « FUB », « Rue de l'Avenir », « AF3V », « Atmosud »